



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

## **Evaluation du cursus « Bachelier Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHESE Haute Ecole Condorcet (Ex-Haute Ecole Provinciale Mons-Borinage-Centre) - HEPMBC**

Comité des experts :  
M. Jean-Robert POULIN, président  
M. Luc BRUNET, Mme Sylvie DESIRE, M. Pol DUPONT et  
Mme Marie-Françoise GILLET, experts.

**11 JUIN 2010**

## **INTRODUCTION**

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de la section préscolaire de cet établissement les 11 et 12 février 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

## **CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité**

---

### **Présentation de l'institution**

Le 15 septembre 2009, une fusion est intervenue entre trois Hautes Écoles provinciales d'enseignement supérieur (la Haute École provinciale Mons-Borinage-Centre (HEPMBC), la Haute École du Hainaut Occidental (HEPHO) et la Haute École Provinciale Charleroi-Université du Travail (HEPCUT)). Au sein de ce regroupement, seule la Haute École Mons-Borinage-Centre offre la formation « Instituteur-trice préscolaire ». La phase d'évaluation interne ayant débuté avant la fusion, le rapport d'autoévaluation s'est axé sur la formation telle que dispensée à la HEPMBC.

La nouvelle Haute École (HE) fusionnée propose des formations à travers sept catégories (agronomique, arts appliqués, économique, pédagogique, paramédicale, sociale et technique) réparties sur sept implantations : Ath, Charleroi, Mons, Morlanwelz, Mouscron, Saint Ghislain et Tournai.

La section préscolaire de la catégorie pédagogique de l'ancienne HEPMBC est située à Mons. Elle côtoie, sur ce même site, le Bachelier « Instituteur-trice primaire », le Bachelier « Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI) et le diplôme d'étude spécialisée en orthopédagogie.

### **Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité**

- 1 L'évaluation de la qualité constitue une préoccupation dans cette Haute École (HEPMBC) depuis de nombreuses années. En effet, rapidement, le Pouvoir Organisateur (PO) provincial a mis à la disposition de la HE les moyens financiers nécessaires à la mise en route du processus de gestion de la qualité. Avec la fusion, le comité des experts note la mise en place récente d'un système de gestion de la qualité au sein de la Haute École Condorcet ainsi que des démarches effectuées en vue d'obtenir un label.
- 2 Le comité des experts désire souligner le fait que l'analyse de la qualité au niveau de la section préscolaire ait fait l'objet d'une collaboration de l'ensemble du personnel enseignant et administratif ainsi que des étudiants. Il apprécie le fait que les étudiants aient été en mesure de prendre connaissance du rapport d'autoévaluation et qu'ils aient pu faire un retour sur son contenu. Le comité des experts regrette toutefois le manque de diffusion du rapport auprès des professionnels de terrain, partie prenante de cette opération.
- 3 Un grand nombre d'actions sont en cours de réalisation au sein de la section préscolaire et ce, tant au niveau pédagogique qu'au niveau organisationnel – communicationnel. Le comité des experts invite la section à poursuivre ces actions tout en essayant de les lier aux démarches entreprises au niveau institutionnel. Il invite également la section à établir des priorités de manière à favoriser une évolution harmonieuse des différents « chantiers ». La mise en place d'indicateurs de suivi s'avère essentielle. Le comité des experts recommande aussi de continuer à impliquer l'ensemble des acteurs dans le processus d'amélioration de la qualité en organisant par exemple des consultations régulières auprès des enseignants, des étudiants, des personnels administratifs et également des employeurs.

### **Partenariats institutionnels**

- 1 Le comité des experts note l'existence de plusieurs partenariats institutionnels impliquant la HE. Il convient de souligner tout particulièrement sa collaboration avec l'Université de Mons (UMons) ainsi que son implication au sein du Pôle hainuyer permettant la mise en place de multiples synergies de manière graduelle.

- 2 Des partenariats sont également établis avec le milieu théâtral, les musées ainsi qu'avec un centre dramatique. Ces partenariats contribuent à élargir l'horizon des étudiants et devraient les aider à la construction de leur identité professionnelle. En somme, la HE et plus particulièrement la section préscolaire se montrent très dynamiques en matière de partenariats institutionnels. Il s'agit là d'une posture qui ne peut qu'être extrêmement profitable à son développement.
- 3 Le comité des experts constate enfin que de nombreuses orientations ont été envisagées grâce au Pôle hainuyer. Cependant, il insiste sur le fait que tout n'est pas réalisable dans l'immédiat et que des priorités doivent être établies. Il en va de même, selon lui, pour les partenariats avec des institutions montoises.

### **Participation étudiante aux instances**

Le comité des experts observe que les différents conseils fonctionnent avec la participation d'un nombre significatif d'étudiants préscolaire. Cependant, il souhaite rappeler que la reconnaissance de la section préscolaire dépend largement de son implication dans la vie institutionnelle. Conséquemment, il suggère à la HE d'en faire encore davantage pour sensibiliser les étudiants à participer aux travaux des différents conseils. Elle pourrait, par exemple, accorder certains crédits (ECTS<sup>1</sup>) à la participation active des étudiants ou, dans une tout autre perspective, leur confier la responsabilité d'un budget.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

---

<sup>1</sup> Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

## CHAP 2 : Les programmes d'études

---

*En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).*

*Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.*

*Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.*

*Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.*

### Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 Le comité des experts constate que les objectifs généraux et spécifiques du programme de formation à l'enseignement préscolaire ont été définis dans le respect du « décret-mission ». Cependant, il note que ces objectifs n'ont pas fait l'objet d'une évaluation systématique. Il recommande donc à la section préscolaire de procéder dans les meilleurs délais à une telle évaluation et d'y associer des représentants du milieu scolaire ainsi que des étudiants.
- 2 Les étudiants de première année sont invités à étudier le référentiel des compétences requises des futurs enseignants (Décret 2000) et à faire le point sur leur propre situation par rapport à chacune d'entre elles. Il s'agit pour le comité des experts d'une bonne initiative de la part de la section. Cependant, celle-ci serait sans aucun doute plus profitable si elle pouvait s'appuyer sur des indicateurs de développement des compétences et si le référentiel était nettement plus présent tout au long de la formation. En effet, l'examen des documents mis à la disposition du comité des experts ainsi que les différents témoignages entendus semblent indiquer que le référentiel des compétences est rarement pris en considération dans le cadre de la formation préscolaire. Ce n'est toutefois pas le cas en ce qui concerne le cours d'« Identité professionnelle », les ateliers de formation pratique (AFP), les stages ainsi que les dossiers individuels. Le fait qu'à la fin de leurs trois années de formation les étudiants démontrent une connaissance très limitée du référentiel de compétences n'est probablement pas étranger à cette situation.  
Le comité des experts recommande dès lors la mise sur pied de journées de formation destinées aux étudiants et aux professeurs, consacrées à l'étude des compétences et à l'évaluation du développement de ces dernières.

### Programme(s)

- 1 La HE cherche à définir le type d'enseignant qu'elle désire former pour l'enseignement préscolaire. Ce travail est bien amorcé. Le comité des experts juge cette démarche essentielle et recommande à la section préscolaire d'accentuer son travail afin d'en arriver dans les meilleurs délais à une définition beaucoup plus fine et détaillée du type d'enseignant souhaité. Il recommande que les professeurs et les étudiants ainsi que des enseignants qui interviennent dans des classes de niveau préscolaire soient associés à cette démarche. Enfin, il lui semble essentiel que des mesures soient prises pour que les professeurs et les étudiants s'approprient cette définition et que celle-ci soit bien présente dans toutes les activités de formation. Le comité des experts constate aussi que les concepteurs du programme ont tenu compte dans leur démarche des axes de formation ainsi que de la grille horaire minimale.

- 2 Le comité des experts s'est penché principalement sur l'évaluation des enseignements. Il a pu constater que des questionnaires d'évaluation ont été construits par un comité de travail auquel ont participé quelques professeurs intervenant dans la section. Cependant, il estime que l'évaluation des enseignements n'en n'est encore qu'à ses débuts et qu'il est essentiel de poursuivre les actions menées et de les affiner afin de créer une réelle dynamique impliquant tous les acteurs de la section. Il est également souhaitable de démontrer aux étudiants la prise en compte de leurs avis dans le cadre de ces évaluations et de justifier les prises de décision.
- 3 Le comité des experts constate que l'articulation globale du programme est adéquate et en harmonie avec le décret régissant la formation initiale des instituteurs et des régents. Il note également comme point positif le fait que la maîtrise de la langue constitue une préoccupation pour un grand nombre de professeurs. La question de la langue écrite est considérée comme l'affaire de tous les professeurs. Il s'est donc établi une forte synergie autour de cette question.
- 4 Le comité des experts constate l'existence d'un certain nombre d'initiatives en matière de recherche et ce, en association avec le milieu universitaire. Cependant, le comité des experts tient à souligner que les employeurs seraient preneurs de recherches menées sur leur terrain. Ils ont d'ailleurs beaucoup d'idées de recherches à mener au sein de leurs propres écoles. Les thématiques qui émergent sont majoritairement liées à l'accompagnement des étudiants en formation. Les questions qui les préoccupent sont de cet ordre. Comment accompagner le « praticien réflexif » ? Comment accompagner l'étudiant au niveau de la méthodologie du travail ? Le comité des experts est d'avis que, si ces questions ne font pas l'objet de recherches, elles devraient tout au moins être prises en considération pour améliorer la qualité de l'accueil des étudiants en stage dans les écoles fondamentales.
- Dans le même ordre d'idées, le comité des experts estime que les travaux de fin d'études (TFE) devraient davantage s'intégrer dans des travaux de recherche menés sur le terrain. Or, les acteurs interrogés considèrent qu'il n'est pas vraiment possible d'aller dans ce sens. Selon eux, le TFE est associé aux stages d'enseignement. Ils estiment que l'organisation des stages ne permet pas ce type de démarche. Le comité des experts invite toutefois la section à explorer plus à fond cette suggestion.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 L'articulation monde professionnel-enseignement soulève pour sa part quelques remarques. En effet, des étudiants considèrent que certains professeurs semblent avoir une connaissance principalement théorique de l'école maternelle ce qui, selon eux, nuit au transfert de compétences et permet d'interroger leur légitimité notamment lors de l'évaluation des stages. Le comité des experts suggère que la section cherche à renforcer l'expérience concrète du terrain de certains de ses professeurs que ce soit par le biais de stages ou par leur implication dans des recherches-action. Il recommande aussi de faire plus systématiquement appel à l'illustration à l'aide d'exemples tirés de situations réelles dans le cadre des cours.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 6 La section préscolaire met à la disposition des étudiants un fascicule qui explique les objectifs du TFE, les différentes étapes de sa réalisation, les règles liées à sa rédaction et à sa présentation orale et enfin, qui présente les critères d'évaluation. De plus, les étudiants doivent consulter et analyser certains TFE déjà réalisés afin de dégager l'adéquation entre ceux-ci et les critères explicités dans le fascicule. Ce fascicule ainsi que les différentes démarches qu'il exige de la part de l'étudiant contribuent sans aucun doute de façon importante à la réussite de ce travail qui constitue un défi de taille pour bon nombre d'étudiants.
- Le comité des experts note également qu'une réflexion est en cours concernant la constitution des jurys. Un questionnaire d'évaluation de la procédure a été distribué et certaines recommandations portant sur la

défense orale ont déjà été formulées et communiquées aux étudiants. En somme, la section se montre très impliquée en ce qui a trait aux supports accordés pour la réalisation du TFE.

Par ailleurs, le comité des experts a pu constater que, dans certains TFE, la partie pratique n'était pas analysée à la lumière des fondements théoriques qui servent de support au TFE. De plus, les conclusions qui sont tirées sont davantage de l'ordre de commentaires que d'une véritable analyse réflexive.

Le comité des experts recommande à la section de s'assurer que les étudiants maîtrisent bien les bases de la méthodologie de la recherche. Il recommande également que l'on fasse en sorte que la réalisation du TFE soit véritablement une occasion privilégiée pour l'étudiant de lier théorie et pratique, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

7 De manière générale, les stages semblent faire l'objet d'un bon encadrement.

Le comité des experts constate que la section rend possible la réalisation de stages à l'étranger. D'ailleurs, quelques expériences ont déjà eu lieu. Cependant, si des stages à l'étranger ont lieu c'est souvent, il faut bien le reconnaître, d'abord et avant tout le fruit de l'initiative de l'étudiant et non pas celui de la section. Le comité des experts est conscient que la construction de la formation ne favorise pas le départ à l'étranger, notamment par le biais d'Erasmus. Toutefois, il recommande à la section préscolaire de susciter et de faciliter davantage la réalisation de ces stages notamment par l'établissement de partenariats avec d'autres pays. Une solution pourrait être de s'appuyer sur l'expérience du projet « Émile ».

Enfin, le comité des experts désire souligner l'intégration de critères liés à la psychomotricité dans l'évaluation des stages.

La convention de stage signée entre la HE et les partenaires scolaires apparaît, au vu des entretiens, plus symbolique et administrative que contextuelle. Il serait souhaitable que la section s'inscrive davantage dans une culture de partenariat avec les milieux scolaires afin de favoriser la «co-construction» de la formation pratique.

La grille d'évaluation de stage pose quelques problèmes au comité des experts. En effet, l'évaluation de stage ne prend pas en compte le référentiel des compétences établi dans le cadre du décret. De plus, le comité s'étonne que cette évaluation ne prenne pas davantage en considération l'évolution du travail des étudiants. Enfin, il semble que les finalités des stages ne soient pas toujours comprises par les maîtres de stage. Les experts pensent que ce qui se fait au niveau de la maîtrise de la langue et du portfolio pourrait servir d'inspiration pour l'évaluation des stages. Cette façon de faire pourrait aider l'étudiant à évaluer sa progression par rapport aux compétences décrétales. Dans ce contexte, il apparaît souhaitable de revoir la grille d'évaluation de stage. Pourquoi ne pas la revoir avec des enseignants des écoles fondamentales?

8 La séparation théorie-pratique est soulignée par les étudiants et par les employeurs. Certains acteurs ne semblent pas toujours mesurer l'intérêt d'un bon étayage théorique, comme «si tout s'apprenait sur le terrain». Le comité des experts considère pour sa part qu'il faudrait surtout insister davantage sur les contenus théoriques en faisant davantage de liens avec les activités d'apprentissage proposées aux élèves et en cherchant à planifier à long terme ces activités qui doivent s'appuyer sur les socles de compétences de l'enseignement fondamental.

9 Le comité des experts note un certain niveau de satisfaction de la part des étudiants quant à la diffusion des critères d'évaluation. Il recommande toutefois d'adopter une procédure commune de diffusion de ces critères.

10 La section préscolaire essaie de favoriser l'autonomie de l'étudiant via la plate-forme ACOLADE. De plus, elle donne la possibilité aux étudiants de consulter les examens et les « corrigés ». Cependant, les étudiants ne semblent pas ou peu se saisir de ces opportunités. Le comité des experts recommande donc à la section de

faire le point sur l'ensemble des mesures qui sont prises pour favoriser l'apprentissage autonome et de chercher à enrichir ce bagage de mesures afin d'encourager encore davantage cet apprentissage essentiel pour la formation continuée de l'enseignant.

## **Information et communication**

- 1 Le comité des experts note plusieurs points positifs à savoir : la satisfaction des étudiants de première année en ce qui a trait aux informations qu'ils reçoivent lors de leur arrivée à la HE, l'existence d'un fascicule destiné aux nouveaux professeurs pour faciliter leur intégration, l'utilisation de la plate-forme ACOLADE et enfin, les efforts réalisés par la HE au niveau des nouvelles technologies (TIC).

La plate-forme ACOLADE semble cependant être « boudée » par un certain nombre d'étudiants. Il faudrait donc chercher à démontrer l'utilité de cette plate-forme en conviant par exemple les étudiants à suivre une formation sur son utilisation.

### *Droit de réponse de l'établissement*

Enfin, les étudiants soulignent l'existence de problèmes de communication entre les groupes-classes, entre les professeurs et enfin entre les étudiants, les professeurs et le secrétariat. La bonne qualité des communications interpersonnelles constitue sans aucun doute une des conditions essentielles permettant d'assurer le développement d'une formation de qualité. Conséquemment, le comité des experts invite la section à se pencher sur cette question et, si besoin est, à encourager les rencontres formelles et informelles entre les différents acteurs.

### *Droit de réponse de l'établissement*

- 2 Certaines mesures sont prises par la section concernant le suivi des débouchés des diplômés. Des passerelles existent entre la formation à l'enseignement préscolaire et la formation à l'enseignement primaire. Des représentants syndicaux sont invités à venir rencontrer les étudiants sortants afin de les informer sur les différentes manières d'introduire leur candidature auprès des employeurs potentiels. Le comité des experts suggère que des ateliers de formation consacrés à la préparation à la recherche d'emploi et à l'adaptation au milieu du travail soient organisés par la section pour ses nouveaux diplômés.

## **CHAP 3 : Vie étudiante**

---

### **Accueil et intégration des étudiants**

Les étudiants de première année se déclarent très satisfaits de l'accueil qu'ils reçoivent lors de leur arrivée à la HE. Les activités qui leur sont proposées juste avant la rentrée à savoir le module d'accueil et la semaine de propédeutique centrée sur la pédagogie sont très appréciées par le comité car elles constituent une contribution importante à l'intégration dans la formation. La plate-forme informatique se révèle aussi très utile car elle permet de répondre adéquatement à certaines de leurs questions. Cependant, le comité des experts est d'avis qu'il est nécessaire d'améliorer la convivialité de cette plate-forme.

Le comité des experts recommande la poursuite des actions mises en avant en matière d'accueil et d'intégration des étudiants compte tenu de leur pertinence et de la satisfaction des étudiants à leur endroit. L'évaluation et la recherche constante d'amélioration des pratiques en ce domaine donnent de très bons résultats.

### **Suivi pédagogique**

- 1 La section préscolaire s'implique fortement afin de promouvoir la réussite de ses étudiants. De nombreux dispositifs ont été mis en place dont un module de formation axé sur les méthodes de travail, l'intégration de la remédiation dans certains cours, l'organisation d'une journée « Passeport pour la réussite », la mise en place d'outils numériques pour favoriser la réussite, l'application d'un test diagnostique pour l'évaluation de la maîtrise de la langue française chez les étudiants de première année, l'analyse des performances de l'étudiant suite à sa première session d'examens avec suivi et remédiation si nécessaire, la charte d'engagement signée par l'étudiant, etc. Le comité des experts invite la section à procéder à une évaluation systématique de l'impact de ses nombreux efforts en matière d'aide à la réussite. Beaucoup d'énergies sont investies. Encore faut-il savoir dans quelle mesure elles s'avèrent rentables ? Le comité des experts recommande également d'inviter plus fréquemment des auteurs dans le cadre des journées réussites.
- 2 Le comité des experts considère la charge de travail étudiante comme passablement lourde et pouvant notamment gêner les efforts en matière de remédiation. Il recommande que les professeurs coordonnent davantage leurs actions relativement aux travaux exigés et aux examens avec pour objectif la réduction de la charge hebdomadaire de travail de l'étudiant et ce, sans compromis quant à la qualité de sa formation.

### **Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement**

Différents commentaires recueillis auprès des diplômés donnent à penser que la préparation à l'exercice des aspects administratifs de la fonction d'enseignant ne serait pas suffisamment développée dans la formation. Le comité des experts invite la section préscolaire à se pencher sur cette question et à apporter au besoin les corrections nécessaires compte tenu de l'importance de cette préparation pour une insertion professionnelle harmonieuse.

Le comité des experts recommande par exemple l'organisation de séances d'information destinées aux nouveaux diplômés et portant sur divers aspects se rapportant à la démarche d'insertion professionnelle ainsi que sur les ressources disponibles pour les aider dans leurs démarches.

## **Conditions de vie et d'étude**

Les conditions de vie et d'étude semblent relativement bonnes dans cette HE. Les étudiants disposent d'un bon équipement informatique et d'une bibliothèque assez bien fournie grâce à l'attribution d'un budget annuel substantiel. Ils affirment y être bien accueillis par des bibliothécaires à l'écoute de leurs besoins. Ils souhaiteraient cependant l'implantation d'une ludothèque comme service complémentaire à la bibliothèque. Enfin, la HE offre d'excellentes conditions d'accès et de déplacements pour les personnes à mobilité réduite puisqu'il s'agit d'une construction de plein pied.

Par ailleurs, l'absence d'une salle de rencontre adéquate pour les étudiants fait défaut. Cela ne semble pas très favorable à la vie communautaire et au développement des relations interpersonnelles.

## **CHAP 4 : Les ressources**

---

### **Gestion des ressources humaines**

Les professeurs qui interviennent dans la section sont incités à suivre des formations. Cependant, leur participation à des colloques ne semble pas être fréquente. Il semblerait que l'information concernant la tenue d'activités de formation n'est pas toujours disponible, ce qui pourrait justifier partiellement cette situation. La formation continuée constitue une des conditions essentielles de l'amélioration constantes des pratiques des enseignants. Conséquemment, le comité des experts invite la section à développer des stratégies plus efficaces pour inciter les enseignants à s'impliquer davantage. La mise sur pied d'un comité de travail chargé de faire des recommandations en ce sens pourrait fort probablement y contribuer. Le comité des experts recommande également l'implantation d'un système efficace de circulation de l'information concernant la tenue de colloques ou d'autres types d'activités qui peuvent contribuer à la formation continuée des enseignants. Une autre stratégie serait d'inviter les enseignants à organiser des colloques au sein de la HE et, pour ce faire, de leur donner les conditions temporelles et financières nécessaires.

Le comité des experts désire enfin souligner le travail accompli en interdisciplinarité dans le cadre de certains cours. Il considère que cette façon de faire s'inscrit tout à fait dans l'esprit du développement des compétences des futurs enseignants. Cependant, il lui est apparu que, de façon générale, les professeurs ne s'adonnaient pas suffisamment au travail en équipe. Il lui semble opportun de chercher à multiplier les occasions et les conditions favorisant une collaboration et une concertation.

### **Ressources et équipements**

Le comité des experts constate que de grands efforts sont consentis afin d'améliorer le cadre physique de travail en cherchant à allier l'ancien et le moderne. Il veut également souligner l'introduction du logiciel « Antidote » destiné à la correction grammaticale et à l'aide à la rédaction.

Par contre, les membres du comité des experts ont pu constater que les professeurs ne disposaient pas de lieux privilégiés pour les rencontres de travail entre enseignants ou pour les entrevues individuelles avec les étudiants.

## **CHAP 5 : L'entité<sup>2</sup> dans son contexte**

---

### **Recherche**

Comme mentionné au chapitre 2 point 4, le comité des experts constate l'existence d'un certain nombre d'initiatives en matière de recherche et ce, en collaboration avec le milieu universitaire. Il tient toutefois à préciser, d'une part, que la recherche dans le domaine de l'éducation préscolaire n'est pas uniquement l'affaire des milieux universitaires et, d'autre part, que la recherche ne doit pas être uniquement envisagée comme à l'université. Par exemple, les questionnements réfléchis sur des pratiques font partie de la recherche. Conséquemment, il serait souhaitable de faire en sorte que la HE dispose de lieux réflexifs où les maîtres de stage, les futurs enseignants et les professeurs pourraient échanger et même publier sur des thèmes du moment comme, par exemple, les ateliers de formation pratique (AFP), les ECTS ou encore les compétences. Ces lieux paraissent absents ou peu visibles. Ce type de démarche pourrait éventuellement être le lieu de réalisation des premiers pas de l'établissement vers une culture de la recherche.

### **Services à la collectivité**

Certains enseignants s'investissent dans les services à la société en organisant ou en donnant des conférences ou des formations pour des institutions ou des associations. Mais, il s'agit d'un phénomène marginal.

La section préscolaire dispose de ressources professorales dont la compétence pourrait avantageusement être mise à profit dans le cadre de la formation continuée des enseignants du préscolaire ou encore de consultations. Or, dans les faits, l'implication de ces ressources est très limitée. Les représentants des « employeurs » rencontrés dans le cadre de la visite reconnaissent qu'un service pédagogique à la collectivité assuré par la section pourrait s'avérer utile et fort apprécié.

Il faut donc faire en sorte que ces partenaires privilégiés trouvent plaisir à revenir se former à la HE et que leurs questionnements constituent des outils réflexifs pour l'ensemble de la communauté.

### **Relations nationales et internationales**

Il existe des possibilités de mobilité tant pour les étudiants que pour les enseignants et de nombreuses ententes entre la HE et différentes organisations (tant au niveau national qu'international).

Par contre, le comité des experts pense qu'il y a lieu d'ouvrir plus largement la HE, et bien entendu la section préscolaire, à la recherche de contacts avec d'autres institutions belges et étrangères. Actuellement, les contacts semblent surtout être de nature ponctuelle. Enfin, il y a lieu selon le comité des experts de se doter d'une politique d'ouverture vers d'autres pratiques pédagogiques.

---

<sup>2</sup> Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

## ***CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques***

---

### **Opportunités et Risques**

La fusion constitue une opportunité en termes d'ouverture et de rencontres. Le comité des experts voit également comme opportunités la proximité de l'implantation avec l'Université de Mons ainsi que sa présence au sein du Pôle hainuyer.

Cependant, si elle constitue une opportunité, la fusion peut également faire courir à la section le risque d'être noyée dans une plus grande structure.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

### **Plan d'action**

Les recommandations formulées par le comité des experts tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et complètent, les objectifs stratégiques identifiés par la section préscolaire. Il invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier. Il incite également la HE à continuer le travail de réflexion entamé et centré sur cinq préoccupations.

## En synthèse

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche qualité : moyens dégagés et nombreuses actions en cours</li> <li>- Effort accompli pour définir le type d'enseignant que la HE désire former pour le préscolaire</li> <li>- Evaluation des enseignements par les étudiants : questionnaires réalisés par un comité impliquant certains enseignants de la section</li> <li>- Maîtrise de la langue française : implication d'un grand nombre de professeurs</li> <li>- Initiatives au niveau de la recherche en association avec le milieu universitaire</li> <li>- TFE : bonne préparation en amont</li> <li>- Autonomie de l'étudiant favorisée via la plateforme ACOLADE</li> <li>- Accueil des nouveaux professeurs (fascicule)</li> <li>- Satisfaction étudiante au niveau de l'accueil (modules, semaine propédeutique, etc.)</li> <li>- Service d'aide à la réussite performant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible diffusion de la démarche qualité auprès de certaines parties prenantes</li> <li>- Référentiel des 13 compétences : rarement pris en considération dans le cadre de la formation et dans l'évaluation des stages</li> <li>- Faible fréquentation des stages à l'étranger (malgré la possibilité offerte par la HE)</li> <li>- Problèmes de communication relevés par les étudiants</li> <li>- Manque de préparation aux aspects administratifs de la future profession</li> <li>- Faible offre de formation continuée</li> </ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusion : opportunité d'ouverture et de rencontres</li> <li>- Proximité de l'UMons</li> <li>- Pôle hainuyer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusion : risque d'être noyé dans une plus grande structure</li> <li>- Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche qualité : continuer les actions amorcées, les prioriser et mettre en place des indicateurs de suivi</li> <li>- Sensibiliser étudiants et professeurs aux approches « compétences »</li> <li>- Renforcer les partenariats permettant la réalisation de stages à l'étranger, soutenir davantage les étudiants</li> <li>- Adopter une procédure commune de diffusion des critères d'évaluation</li> <li>- Valoriser l'emploi de la plate-forme ACOLADE</li> <li>- Favoriser la coordination entre les différents acteurs et formaliser des temps de rencontre afin d'améliorer la communication</li> <li>- Aide à l'insertion professionnelle : intégrer les aspects administratifs du métier dans la formation</li> <li>- Renforcer la politique de formation continuée au sein de la HE</li> <li>- Encourager les échanges réflexifs entre maîtres de stage, enseignants et futurs enseignants</li> </ul>

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

Nous reconnaissons la qualité du travail réalisé par le Comité des Experts du cursus préscolaire et la pertinence des arguments avancés à l'issue des deux jours de supervision au sein de notre Haute Ecole.  
 Les forces-faiblesses-opportunités et risques mis en évidence dans le présent rapport rencontrent la plupart des constatations déjà opérées lors de l'évaluation interne.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
4	1	4	(ligne 5) « accorder certains crédits (ECTS) » L'attribution de crédits est directement liée aux activités d'enseignement, il semble difficile de valoriser de la sorte la participation des étudiants aux différents conseils. Quelle attitude conviendrait-il d'adopter à l'égard des étudiants ne s'investissant pas dans ces instances ?
4	1	4	(ligne 6) « leur confier la responsabilité d'un budget » Il faut noter que le Conseil des Etudiants dispose d'un budget non négligeable qui lui permet d'organiser un panel d'activités.
6	2	2	(point 4) A plusieurs reprises déjà, des réunions de concertation ont été programmées par la Catégorie pédagogique. Mais force est de constater qu'il est très difficile de mobiliser les acteurs de terrain, eu égard à leur peu de disponibilité et à l'impossibilité, pour eux, de valoriser ces prestations.
			(point 5) Cette remarque des étudiants est particulièrement interpellante car, en ce qui concerne le recrutement des enseignants, la préférence a toujours été donnée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux candidats disposant aussi d'un diplôme d'enseignant(e) préscolaire, voire primaire ou</li> <li>- aux candidats ayant déjà une solide expérience dans l'enseignement secondaire</li> </ul>

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

8	2	3	<u>Information et communication</u> (point 1) 2 <sup>e</sup> paragraphe 15 heures parmi le volume d'heures organisables, en toute autonomie, ont été réservées à une initiation à l'utilisation des nouveaux outils numériques. Elles sont organisées dès le 1 <sup>er</sup> quadrimestre de la 1 <sup>ère</sup> année. Par ailleurs, des ordinateurs sont mis à la disposition des étudiants qui n'en disposent pas personnellement.
8	2	3	<u>Information et communication</u> (point 1) 3 <sup>e</sup> paragraphe De gros efforts ont pourtant été consentis en cette matière notamment par le recours aux nouveaux modes de communication tels que mails, forums, plates-formes toujours associés aux avis papier, affichage dans les valves...

Le Directeur-Président  
de la HEPH-Condorcet,

A. SCANDOLO.

Le Directeur de  
la Catégorie Pédagogique,

P. LAMBERT.

La Coordinatrice responsable de l'autoévaluation

P. HOSSELET.